Depuis de trop

besoins de l'ESR

nombreuses

années, les

ne sont pas

couverts, et

des services

la dégradation

publics se fait

insidieusement.

Refuser l'austérité à perpétuité

Les difficultés financières des universités sont devenues un marronnier de la presse. Comme l'an dernier, nombre de président es d'université déplorent la situation de leur établissement et s'accordent pour dénoncer le transfert de charge de l'État vers les universités « autonomes ».

Par EMMANUEL DE LESCURE, secrétaire général

austérité imposée à l'enseignement supérieur et la recherche (ESR) a d'ores et déjà des effets délétères visibles sur les conditions d'enseignement et de recherche. Baisse des capacités d'accueil, fermetures de formations, passages de cours en distanciel, gel des emplois et non-remplacement des départs à la retraite malgré la faiblesse des taux d'encadrement, imposition de sur-services et recours croissant aux vacataires et aux contractuel·les, et même avec tout cela, les universités se trouvent contraintes de puiser dangereusement dans leurs réserves financières. Mais se serrer ainsi la ceinture n'est pas sans conséquences sur les étudiant·es, le personnel, les investissements pour la recherche, le bâti. Les président es sont amené·es à reconnaître implicitement ce que le SNESUP-FSU dénonce explicitement : les missions de l'université ne peuvent être assurées dans ce contexte d'austérité budgétaire et il est urgent de recruter du personnel titulaire. Depuis de trop nombreuses années, les besoins de l'ESR ne sont pas couverts, et la dégradation des services publics se fait insidieusement. Investir dans l'ESR est pourtant essentiel pour la société, la jeunesse et les familles.

FAUSSES SOLUTIONS

Si ce constat est partagé, jusqu'à quand cette situation va-t-elle perdurer ? Comment un ministère de service public peut-il s'en satisfaire ? À lire le projet de loi de finances pour 2026, au mépris de l'impérieuse nécessité, rien ne s'apprête à changer. Malgré une augmentation de 157 millions d'euros par rapport à la loi

Manifestation pour la justice sociale et fiscale, à Toulouse, le 2 octobre.



de finances initiale 2025, le projet de budget 2026 ne couvre toujours pas les besoins et conduirait – s'il était voté en l'état – aux fausses solutions évoquées plus haut qui ont toutes en commun d'accroître les inégalités.

Le projet de budget ne respecte toujours pas la trajectoire de la loi de programmation de la recherche, qui aurait dû conduire à une augmentation du budget de 1 milliard d'euros depuis 2024. En outre, plusieurs dépenses contraintes risquent de ne pas être financées : la progression de carrière des fonctionnaires (le glissement vieillesse-technicité, 70 millions d'euros); l'augmentation de quatre points de la cotisation employeur pour nos retraites (CAS pension, 190 millions d'euros); la protection sociale complémentaire (40 millions d'euros) ; les effets de l'inflation sur les budgets de fonctionnement (20 millions d'euros). Ainsi, les universités et les organismes de recherche devraient faire face à une augmentation contrainte de leurs dépenses de l'ordre de 320 millions d'euros, bien au-delà des 157 millions d'euros d'augmentation prévus par rapport à 2025. Ce sont donc plus de 160 millions d'euros que les universités et les établissements publics devront à nouveau trouver en « économisant » toujours plus.

VÉRITABLE PLAN D'AVENIR

Les rustines budgétaires ne suffisent plus depuis longtemps. L'ESR a besoin d'un tout autre budget pour un véritable plan d'avenir. D'autres choix existent, des choix conçus selon des principes de justice fiscale: supprimer le crédit d'impôt recherche (7,6 milliards d'euros) ; rétablir un impôt sur la fortune incluant l'ensemble du patrimoine, avec une surtaxe sur les actifs les plus polluants (15 milliards d'euros) ; taxer les transactions financières à 0,5 % (11 milliards d'euros); instaurer une contribution plancher de 2 % sur les très hauts patrimoines (taxe Zucman, 20 milliards d'euros) ; revenir à l'imposition progressive des revenus du capital (dividendes, intérêts, plus-values) au barème de l'impôt sur le revenu (9 milliards d'euros); renforcer la progressivité sur les héritages les plus importants et réduire certaines niches (12 milliards d'euros); taxer les superprofits (20 milliards d'euros).

Avec la FSU, le SNESUP-FSU soutient ces choix. Ensemble, mobilisons-nous pour les obtenir et pour un budget à la hauteur des besoins!